



Section du Land de Rhénanie-Palatinat dans le groupe SPD du Bundestag

Doris Barnett
Angelika Glöckner
Marcus Held
Gustav Herzog
Thomas Hitschler (porte-parole)
Isabel Mackensen
Detlev Pilger
Gabi Weber
Dr. Joe Weingarten

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan
Monsieur Josha Frey
Rehfusplatz 11
77694 Kehl

- par email -

Députés au Bundestag

Berlin, le 02.11.2020

Résolutions du Conseil Rhénan

Monsieur,

Merci beaucoup de m'avoir envoyé les résolutions du Conseil Rhénan sur des sujets tels que la perte de la biodiversité, la mise en œuvre des critères de développement durable de l'ONU dans le Rhin supérieur ainsi que les restrictions au passage des frontières. Permettez-moi tout d'abord de faire une constatation de principe : le Rhin constitue l'une des artères vitales de l'Allemagne. Ce sont 2000 ans de culture avec des sites du patrimoine culturel mondial, un paysage spectaculaire, de l'agriculture et de la viticulture qui se reflètent dans ce fleuve. En même temps, le Rhin est un facteur économique de taille. Citons à titre d'exemple le tourisme, mais aussi beaucoup de grandes entreprises implantées sur tout le cours du Rhin. De plus, dans les échanges internationaux de marchandises, ce fleuve sert d'axe de circulation.

En tant que bassin hydrologique, le Rhin offre une zone de repli essentielle pour la faune et la flore. C'est un patrimoine naturel qu'il s'agit de conserver pour les générations futures. Il nous faut donc donner un coup d'arrêt à la perte de biodiversité dans son ensemble le long de ses rives et dans la région du Rhin supérieur ! À cet égard, le programme d'action « Protection des insectes » du gouvernement fédéral représente, selon moi, un élément capital. Les mesures importantes de ce programme sont des dispositions contraignantes par la force d'une loi sur la protection des insectes, à quoi s'ajoutent des règlements juridiques. J'entends par là un élargissement de la protection des biotopes, ce qui signifie protéger et préserver des habitats variés, l'interdiction d'insecticides dommageables à la biodiversité dans une grande partie de la zone protégée ainsi que l'augmentation de la distance minimale par rapport aux cours d'eau en ce qui concerne l'utilisation de produits phytosanitaires.

L'un des éléments régulateurs de la biodiversité est, bien sûr, l'agriculture. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons développer l'agriculture biologique. Notre objectif est de parvenir à une part d'au moins 20% d'agriculture biologique d'ici 2030.

La stratégie 2030 de l'UE sur la biodiversité constitue un autre élément-clé. En matière de préservation de la biodiversité, il est important, surtout dans l'espace du Rhin supérieur, d'avoir une approche transfrontalière et de lancer des projets en commun. Pour cette raison, je salue votre élaboration des points principaux d'une coopération transfrontalière visant à préserver la biodiversité

ainsi que votre volonté de soutenir le développement de la stratégie européenne 2030 sur la biodiversité. Pour arrêter la perte de la biodiversité nous avons besoin du soutien actif de tous les groupes de la société et de toutes les institutions.

Les dix-sept objectifs de développement durable ont toujours constitué un jalon important, un fil conducteur donné par les Nations Unies afin de soutenir et de promouvoir le développement durable de nos sociétés d'un point de vue social, écologique et économique. En tant que social-démocrate, je salue donc votre résolution sur la « Mise en œuvre des objectifs de développement durable dans la région du Rhin supérieur » et m'emploie également à mettre en œuvre ces objectifs dans mon travail politique.

Nous traversons actuellement la deuxième vague de la pandémie de covid-19. Personne d'entre nous n'est en mesure de prédire la manière dont la propagation infectieuse évoluera dans les semaines et les mois à venir. Dans votre résolution « Prendre en compte la réalité des régions frontalières en cas de restrictions au passage des frontières », vous avez abordé des points importants. Étant originaire du Sud du Palatinat, je sais toute l'importance de la circulation transfrontalière et de ces échanges. En outre, de nombreux travailleurs transfrontaliers sont concernés. Mais nous avons aussi l'obligation d'endiguer la dissémination du coronavirus afin de protéger la population. C'est pourquoi, à mon avis, les restrictions renforcées à l'entrée sur le territoire et les mesures de quarantaine ont tout leur sens pour stopper la propagation du virus. Comme une fermeture des frontières n'est pas envisagée pour le moment, nous sommes assurés qu'il n'y aura pas à nouveau de sévères restrictions à la libre circulation, tant pour la population que pour l'économie.

Pour mon Land fédéral de Rhénanie-Palatinat, le Rhin est d'une importance extrême. C'est pour cette raison que je voudrais saisir cette occasion de vous remercier encore une fois bien chaleureusement pour votre travail visant à protéger le bassin du Rhin supérieur et, de ce fait, l'ensemble du fleuve. De plus, au Conseil Rhéan, vous fournissez une contribution majeure à la bonne entente entre les peuples de Suisse, de France et d'Allemagne.

Restant volontiers à votre disposition pour toute question, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.



Thomas Hitschler
Porte-parole du groupe SPD du Land de Rhénanie-Palatinat